

# Termes de référence – Analyse statistique relative à la méthodologie de répartition budgétaire des programmes OSC 2022-2026

## 1. Commanditaire

ACODEV, Fédération francophone des ONG de coopération au développement. Contact : Quai du Commerce 9 - 1000 Bruxelles, Tel: 02/219.88.55.

Responsable : Raphaël Maldague, Directeur.

Personne de contact: Caroline Demanet ([dc@acodev.be](mailto:dc@acodev.be), 02/412.00.90)

## 2. Contexte de l'analyse

Les organisations de la société civile (OSC) belges sont cofinancées via des programmes quinquennaux. La nouvelle période de programmation 2022-2026 a démarré, à l'issue d'un processus d'appréciation des programmes introduits par les OSC et de **répartition budgétaire** mené par la DGD et le Cabinet de la Ministre.

Les programmes quinquennaux ont été rédigés par les organisations selon un canevas (schéma d'introduction des programmes) élaboré par la DGD, en concertation avec les fédérations. Dans le cadre de ce canevas, les programmes sont structurés autour d'un ou plusieurs **outcomes**<sup>1</sup>. Chaque outcome d'un programme est relié à un Cadre Stratégique Commun (CSC) géographique (= un pays) ou thématique (= thématique).

Une fois introduits, les programmes quinquennaux ont été appréciés par la DGD sur base d'une fiche d'appréciation comprenant 9 critères dits « qualitatifs » et 7 critères dits « stratégiques ». Chaque outcome d'un programme s'est vu attribué une cote pour ces différents critères et la somme de ces différentes cotes constituait le score total final sur base duquel, entre autres, la décision de financement de l'outcome a été prise.

Il est important de noter que l'enveloppe budgétaire disponible pour le cofinancement des programmes quinquennaux 2022-2026 était inférieure à la demande totale des programmes introduits par les OSC. La DGD et le Cabinet ont donc dû procéder à des arbitrages pour répartir

---

<sup>1</sup> Dans le cadre du schéma d'introduction des programmes, un outcome est défini comme « l'objectif que l'organisation qui introduit le programme veut atteindre dans un contexte bien identifié, assorti d'une stratégie pour ce faire, d'un budget et de tous les éléments nécessaires pour permettre à l'administration de juger de l'adéquation et de la qualité de la proposition au regard des critères du CAD de l'OCDE et des autres critères qualitatifs ».

l'enveloppe disponible entre les différents programmes et outcomes qui les composent<sup>2</sup>. Pour cela, une méthodologie d'allocation des financements a été développée par la DGD et le Cabinet.

Cette méthodologie d'allocation des financements poursuivait le double objectif de « (i) *modérer les croissances budgétaires trop significatives entre deux cycles de programmation et (ii) assurer que les demandes de croissance budgétaire raisonnables ne soient pas davantage pénalisées* ». Un cadrage budgétaire théorique a été déterminé pour chaque organisation (constituant un montant maximal auquel peut prétendre l'organisation) sur base (i) d'une marge de progression maximale ne pouvant pas être supérieure à 32,8 % (par rapport à l'historique de financement 2017-2021), (ii) du score total final pondéré, c'est-à-dire la moyenne des scores de chaque outcome pondérés par le poids budgétaire de chaque outcome dans le budget total du programme.

Suite au processus d'appréciation et de répartition budgétaire des programmes 2022-2026, les fédérations ont tiré le constat suivant :

La **méthodologie de répartition budgétaire** a globalement entraîné un *statu quo* pour la majorité des organisations du secteur et une limitation de la croissance imposée via le seuil des 32,87% (calculé sur base de la croissance moyenne des demandes du secteur). En montants absolus, la croissance relative qui est appliquée aux montants a eu pour conséquence une augmentation très limitée des petits financements et une croissance plus conséquente pour les montants importants. Cela signifie, toujours en montants absolus, que des programmes avec des outcomes de moindre qualité mais des financements importants ont parfois reçu des sommes plus importantes que des programmes de meilleure qualité mais avec des financements plus faibles. En ce sens, on peut considérer que la qualité n'a finalement pas été au centre de la méthodologie car l'historique des financements a fondamentalement empêché des croissances et des nouvelles initiatives d'organisations avec des plus petits financements et ce malgré des scores qualité très élevés.

### 3. Objectifs de l'analyse

L'analyse consiste à étudier en profondeur la méthodologie d'allocation budgétaire 2022-2026 afin d'identifier les éventuels biais qu'elle a pu entraîner.

Concrètement, il s'agira de mener les analyses statistiques approfondies pour :

- Confirmer ou infirmer le constat que l'historique de financement a réellement eu plus de poids que la qualité du programme dans la méthodologie élaborée par la DGD et le Cabinet et *de facto* plus de poids dans la décision de financement des programmes ;
- Identifier les biais mathématiques et statistiques éventuels de la méthodologie élaborée par la DGD et le Cabinet, c'est-à-dire les éventuels effets pervers que cette méthodologie a pu entraîner pour les OSC.

### 4. Outputs

Rédiger un rapport détaillant la ou les méthodes statistiques utilisées, les résultats obtenus (avec graphiques) avec explication et interprétation de ceux-ci, les conclusions et des pistes de recommandations pour remédier à l'avenir aux éventuels biais identifiés.

---

<sup>2</sup> Chaque outcome d'un programme fait l'objet d'une décision de financement (en coûts opérationnels), et la somme des financements de chaque outcome constitue le financement du programme (avec, en plus des coûts opérationnels, des coûts de gestion et de structure).

Le rapport devra être rédigé de manière lisible et compréhensible pour des personnes non familières avec les analyses statistiques.

Par ailleurs, il est également attendu que les fichiers contenant l'ensemble des données et analyses statistiques effectuées soient transmis.

L'analyse et la consultation des documents communiqués par les fédérations se dérouleront en toute confidentialité.

## 5. Période de l'analyse

L'analyse à mener se déroulera sur la période suivante : août/septembre 2022, il sera toutefois fait preuve de flexibilité quant à la période proposée dans l'offre. Les détails de l'analyse seront finalisés en coordination avec le-la consultant.e et la personne de référence des fédérations lors de la phase de démarrage.

Le nombre de jours envisagés pour cette analyse est de 5 jours ouvrables<sup>3</sup>.

Les phases prévues de l'analyse sont les suivantes :

- Phase 1 : réunion de démarrage et cadrage entre les fédérations et le-la consultant.e.
- Phase 2 : analyse par le-la consultant.e et rédaction d'un rapport provisoire.
- Phase 3 : présentation et discussion du rapport provisoire entre les fédérations et le-la consultant.e
- Phase 4 : finalisation du rapport.

À tout moment de l'analyse, les fédérations sont disponibles pour accompagner le-la consultant.e dans son travail.

## 6. Profil recherché

La personne sélectionnée aura les compétences suivantes :

- Expérience avérée en analyses statistiques ;
- Excellente maîtrise d'Excel et des outils statistiques nécessaires à une telle analyse ;
- Très bonne capacité d'analyse ;
- Excellente maîtrise du français.

## 7. Composition de l'offre

---

<sup>3</sup> Estimation sur base des éléments suivants : 1 jour pour réunion démarrage/cadrage + lecture de différents documents qui seront transmis au-la consultant.e, 2 jours d'analyses statistiques, 1 jour de rédaction du rapport provisoire, 1 jour pour présentation rapport provisoire + finalisation rapport

L'offre doit contenir au moins les 5 éléments suivants :

- 1) Une description de l'approche méthodologique proposée ;
- 2) Un calendrier détaillé et les ressources utilisées (personnes/jour) pour la réalisation de cette analyse (affectation des personnes ressources) ;
- 3) Une offre financière qui précisera le nombre de personnes-jours prévus, le tarif journalier, les éventuels frais annexes (déplacements, documents...) et le prix total TVAC
- 4) L'expérience pertinente et le CV de(s) personne(s) mobilisée(s) ;
- 5) Une garantie de disponibilité pour la réalisation de la mission durant la période proposée.

## 8. Procédure

L'offre doit être envoyée **pour le 15 août 2022** à Caroline Demanet ([dc@acodev.be](mailto:dc@acodev.be), 02/412.00.90).

Si des informations supplémentaires sont souhaitées, elles doivent également être adressées par email à Caroline Demanet : [dc@acodev.be](mailto:dc@acodev.be)

Cet appel d'offre est notamment publié sur le portail qualité d'ACODEV et transmis à un certain nombre d'expert.e.s/consultant.e.s présélectionné.e.s. Cet appel peut être retransmis mais la date de fin d'appel reste d'application.

## 9. Critères de sélection

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d'une analyse cumulative. L'évaluation financière représentera 30% et l'évaluation technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Seuls les offres obtenant un minimum de 49 points (70%) sur la partie technique seront considérées pour l'évaluation financière.

### 1) Critères d'évaluation technique (maximum de 70 points):

- Les compétences du/de la consultant·e : 45 points
  - Expertise en analyses et outils statistiques
  - Expérience dans des analyses similaires
  - Maîtrise du français
- Méthodologie proposée : 25 points

### 2) Critères d'évaluation financiers (30 points)

La formule suivante sera utilisée pour évaluer le critère financier:  $p = y (\mu/z)$ , où p = points pour

l'évaluation financière d'une offre,  $y$  = nombre maximum de points pour l'offre financière,  $\mu$  = prix de l'offre la moins élevée,  $z$  = prix de l'offre évaluée.

## 10. Annexes

- Loi du 19 mars 2013 relative à la coopération belge au développement
- Arrêté royal du 11 septembre 2016 concernant la coopération non gouvernementale
- Schéma d'introduction des programmes 22-26
- Fiche d'appréciation des programmes 22-26
- Méthodologie d'allocation des financements OSC 2022-2026 (doc. Intitulé « *Détermination du financement des programmes des OSC / Bepaling van de financiering van de programma's van de CMO* »)
- Fichier Excel de synthèse compilé par les fédérations